

Stage DA3

2007-2008

Valorisation du patrimoine naturel de Saint Vincent sur Graon :



Elaboration de sentiers à thèmes sur les rives du
Graon

Tuteur : SERANO José

DESNOUES Coralie

REMERCIEMENT

A Mr. Marcel Gauducheau, conseiller général, président de la Communauté de Communes du Pays Moutierrois, maire de Champ Saint Père

Mr. Serano, mon tuteur

Pour m'avoir aidé à orienter mon projet.

A Mmes. La directrice et la secrétaire de la Communauté de Communes du Pays Moutierrois

Mmes. les secrétaires de la mairie de Saint Vincent sur Graon

Pour avoir répondu à mes questions et m'avoir aidé à chercher des documents.

Aux élus de la commune de Saint Vincent sur Graon pour m'avoir aidé et soutenue dans mon projet.

A Mr. Lebrun, directeur d'un bureau d'étude pour ses renseignements sur le projet et son aide.

A Mme. Thérèse Perroquin, gérante du camping municipal pour avoir répondu à mes questions et m'avoir donné des informations sur les campeurs.

A ma famille pour m'avoir aidé et soutenu tout au long du projet.

Aux habitants de la commune pour le soutien et l'intérêt qu'ils ont porté pour mon projet.

Sommaire

REMERCIEMENT.....	2
SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	5
Partie 1. Saint Vincent sur Graon	6
I. Une localisation favorable.....	7
1. Localisation par rapport au territoire français.....	7
2. Une commune située entre différents pôles économiques	9
II. Une commune dynamique	10
1. Une augmentation démographique significative	10
2. Un engagement de la population dans la commune.....	11
3. Une économie en évolution.....	12
III. Mais une commune avec certaines faiblesses	13
1. Une commune jeune mais vieillissante	13
2. Un manque d'équipement de proximité	14
IV. Le tourisme à Saint Vincent sur Graon : un potentiel à développer.....	15
1. Tourisme en croissance et en évolution	15
2. Correspond à une évolution des touristes.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Les apports du tourisme pour la commune.....	16
Partie 2. Le potentiel touristique de la commune.....	17
I. Une commune avec des atouts touristiques	18
1. Une localisation favorable	18
2. Un patrimoine naturel et historique.....	19
3. Dispositif actuel.....	20
II. Mais aussi avec certaines faiblesses touristiques	22
1. Les manques de la commune	22
2. Une commune touristique d'ortoir.....	23

III. Le lac du Graon, le potentiel touristique majeur de la commune	24
1. Description	24
2. Projet actuel de mise en valeur	26
3. Divergences avec les attentes touristiques et propositions de solutions	27
Partie 3. Les aménagements touristiques familiaux autour du lac	28
I. Avant propos	29
II. Le sentier de l'eau	30
1. Choix du thème et du tracé	30
2. Tracé du sentier et disposition des panneaux	31
3. Les différents panneaux.....	31
III. Le sentier de la nature et de la forêt.....	40
1. Choix du thème et du tracé	40
2. Tracé du sentier et disposition des panneaux	41
3. Les différents panneaux.....	41
IV. Le parcours de santé	47
1. Choix du parcours santé.....	47
2. Tracé du sentier et disposition du mobilier	48
3. Le mobilier type	48
CONCLUSION.....	52
BIBLIOGRAPHIE.....	53
ANNEXES.....	55

INTRODUCTION

La commune de Saint Vincent sur Graon est située dans la partie littorale de la Vendée, en marge de la zone du bocage vendéen. Cette localisation en fait un territoire de plus en plus attractif au niveau économique et touristique. En effet la commune est à la fois proche de grands pôles urbains et proche de la mer mais elle appartient au monde rural. La commune a donc su garder son patrimoine historique et naturel qui est en partie protégé.

Malgré ce potentiel patrimonial, les possibilités touristiques sur la commune sont peu développées. Seul deux sentiers de randonnée existent et mettent en valeur une partie du patrimoine historique mais aucune activité n'est développée pour mettre en valeur le patrimoine naturel.

D'autre par la présence de grands pôles économiques près de la commune permet d'augmenter son attractivité mais elle implique aussi un ralentissement du développement économique. Le tourisme joue déjà un rôle qui n'est pas insignifiant dans l'économie de Saint Vincent sur Graon, il pourrait donc être la source d'un développement plus rapide de la commune.

Enfin actuellement on constate un développement de la destination touristique « campagne » avec des touristes désireux de découvrir la nature. Ce contexte est tout à fait favorable aux enjeux actuels qui sont de développer le tourisme à travers la découverte du patrimoine naturel. Les activités touristiques devront respecter la nature et permettre une réelle compréhension du patrimoine. De plus elles devront être adaptées aux nouveaux touristes. La solution est donc la mise en place de petits sentiers pédestres valorisant le patrimoine naturel et étant attractif pour tous les types de touristes.

Une première partie sur une rapide présentation de la commune et de son potentiel touristique sera suivie dans une deuxième partie d'un état du patrimoine touristique et naturel. Cette analyse permettra de mettre en évidence les potentialités touristiques non développées. Enfin la troisième partie présentera la localisation et les thèmes des différents sentiers de découverte qui à terme devraient former un véritable réseau sur la commune qui pourrait même être étendu à la communauté de commune.

Partie 1.

Saint Vincent sur Graon

I. Une localisation favorable

1. Localisation par rapport au territoire français

La commune de Saint Vincent sur Graon se situe dans le département de la Vendée, lui-même situé dans la région Pays de la Loire. La région comprend cinq départements : Loire Atlantique, Maine et Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée.



Fig. 1 : Localisation de Saint Vincent sur Graon en Vendée
[Source : www.vendeetourisme.fr]

Fig. 2 : Localisation de la région Pays de la Loire et de la Vendée en France
[Source : www.wikipedia.com]

Fig. 3 : Cigle de Saint Vincent sur Graon
[Source : Bulletin communal de Saint Vincent sur Graon]

La Vendée se divise en trois zones principales : le bocage vendéen, le sud Vendée et le littoral vendéen. C'est dans cette dernière zone que se situe la commune de Saint Vincent sur Graon. La Vendée est traversée par deux autoroutes : par l'A83 qui relie Nantes à Poitiers et Bordeaux et par l'A87 qui relie la Vendée à Angers puis à Paris ce qui est un grand avantage pour le dynamisme touristique du département. Saint Vincent sur Graon est traversée par la RD747 reliant la Roche sur Yon, Moutiers les Mauxfaits et la Tranche sur mer. Cette route est très empruntée par les touristes lors de la période estivale et ne passe qu'à trois minutes du bourg de la commune. De plus elle va prochainement devenir une 2X2 voies ce qui rendra l'accès à la côte et à la Roche sur Yon plus rapide.

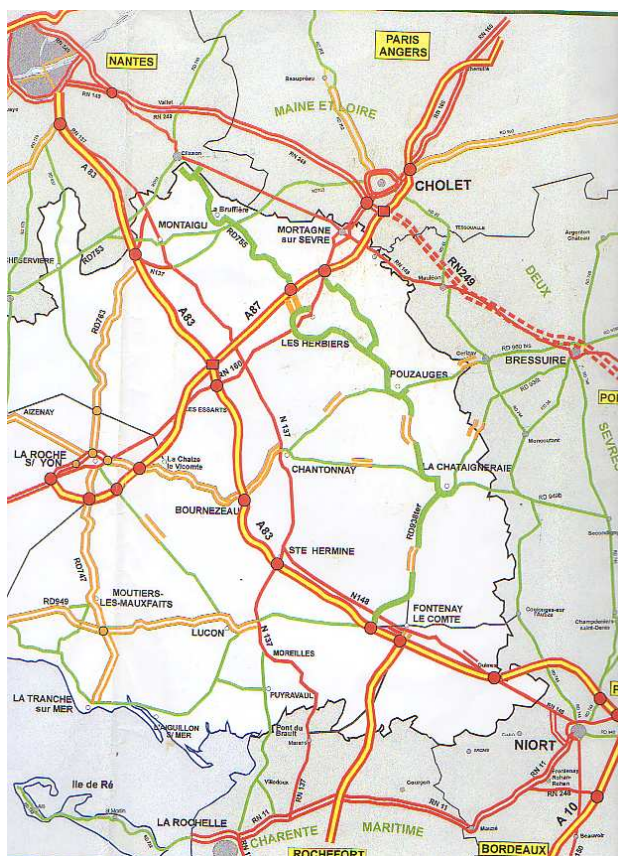


Fig.4 : Les autoroutes de Vendée
[Source : Mairie de Saint Vincent Sur Graon]



Fig. 5 : Localisation de Saint Vincent sur Graon dans
la communauté de commune du Pays Moutierrois
[Source : PLU de Saint Vincent sur Graon]

La commune compte 1238 habitants d'après le recensement de 2005. Elle fait partie de la Communauté de Communes du Pays Moutierrois qui est composée de onze communes : Angles, la Boissière des Landes, Champ saint Père, Curzon, le Givre, la Jonchère, Moutiers les Mauxfaits, Saint Avaugourd des Landes, Saint Benoist sur Mer, Saint Cyr en Talmondaise et Saint Vincent sur Graon. En 1999 la communauté de communes comptait 8663 habitants.

2. Une commune située entre différents pôles économiques

Saint Vincent sur Graon est à quinze minutes de l'entrée de la Roche sur Yon qui est la préfecture du département. Elle abrite les universités, la plus importante offre d'emplois, les grands équipements et services du département. Saint Vincent sur Graon a donc une localisation privilégiée par rapport à ce pôle économique. Elle est à la même distance de Luçon qui représente aussi un pôle d'emplois de services et d'études supérieures même si c'est en de moindres mesures.

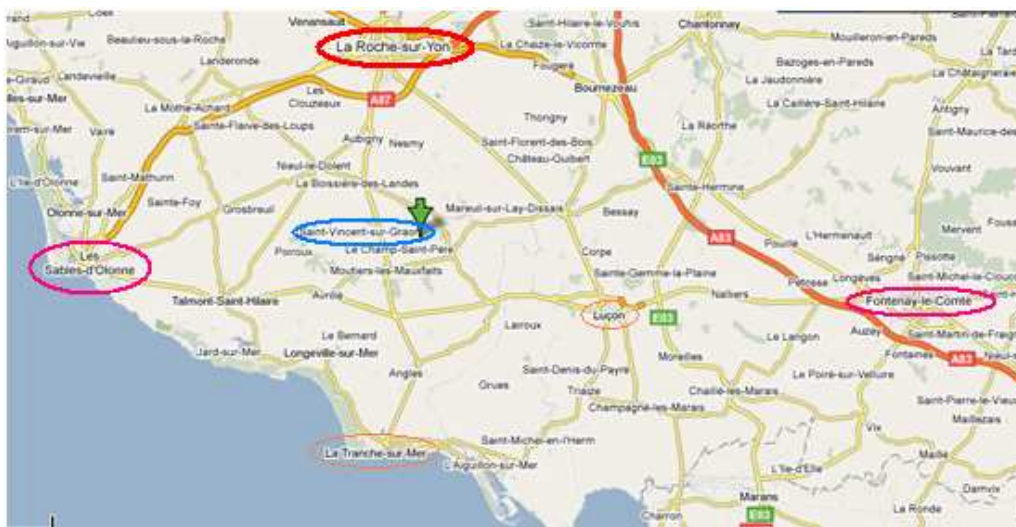


Fig. 6 : Localisation des pôles économique du sud Vendée
[Source : Google map et réalisation personnelle]

La commune est située entre les deux sous-préfectures de la Vendée qui sont Fontenay le Comte et les Sables d'Olonne qui même si elles sont plus éloignées ont une influence sur l'économie de Saint Vincent sur Graon.

Enfin la commune est situé à 1heure de Nantes et bientôt grâce à l'autoroute et au TGV à 4heures de Paris. La proximité de ces grandes villes est un réel atout touristique et économique.

II. Une commune dynamique

1. Une augmentation démographique significative

La commune de Saint Vincent sur Graon a depuis un certain nombre d'années une évolution démographique positive. Cependant comme on peut le constater grâce aux derniers recensements, cette croissance est depuis 1999 beaucoup plus importante. En effet entre 90 et 99 le nombre d'habitants a augmenté de 3% alors qu'entre 99 et 2005 il a augmenté de presque 17%. Selon les prévisions, cette tendance devrait continuer.

Fig. 7 : Variation des soldes naturels et migratoires
[Source : PLU de Saint Vincent Sur Graon]

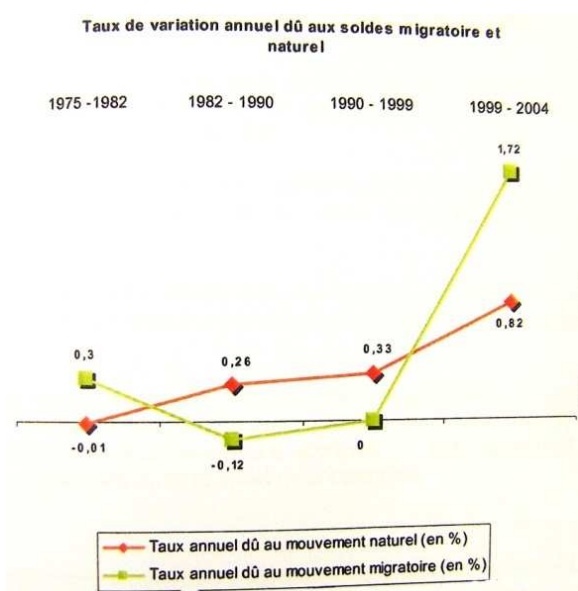
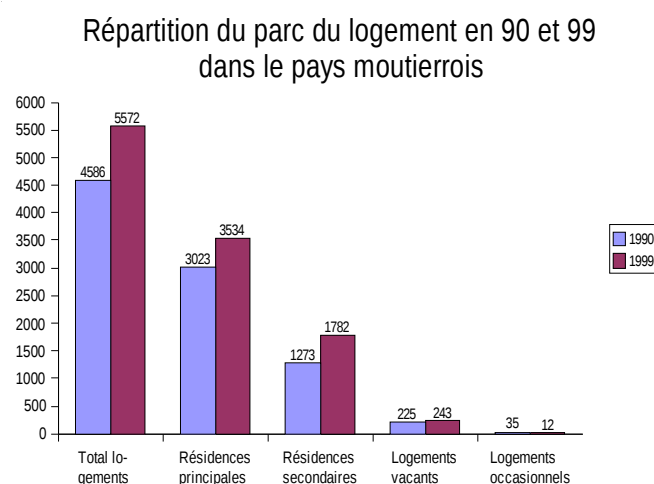


Fig. 8 : Répartition du parc du logement
[Source : Réalisation personnelle]



Cette croissance importante est due à un flux migratoire et naturel positif contrairement aux communes de la communauté qui ont un flux naturel négatif. Cependant ces communes connaissent quand même une croissance démographique puisque leur flux migratoire est important.

L'augmentation du nombre d'habitants impose à la commune de mettre en place une politique de l'habitat. Le nombre d'habitation est en croissance constante. Ainsi le nombre moyen de construction par an est passé de 7 entre 1995 et 1999 à 12 entre 2000 et 2004.

2. Un engagement de la population dans la commune

Le taux de variation positif de la population montre bien l'intérêt des habitants pour la commune. Contrairement aux communes alentours, une partie des jeunes reste et s'installe à Saint Vincent sur Graon. Cela est dû à une identité forte au sein de la commune et à des rassemblements très fréquents de toutes les classes d'âge.

De plus cet engagement est visible à travers la dizaine d'associations qui n'a aucun mal à avoir son quota de membre. Chacune de ces associations organisent des manifestations ou des fêtes très suivies et appréciées par la population. Ainsi il y a en moyenne une manifestation par semaine sur toute l'année. Elles vont du concours de cartes aux repas de plus de 200 personnes en passant par des exposition-ventes de créations graonnaises.

C'est ainsi que tous les ans est organisée bénévolement par les habitants de la commune la plus importante fête de l'année : la fête du lac, qui attire en moyenne plus de 1500 personnes venant de toutes la Vendée et que certains touristes habitués ne manquent sous aucun prétextes. De plus lors de cette fête un feu d'artifice préparé par un artificier renommé (J. Couturier) est tiré au dessus du lac par des artificiers bénévoles.



Fig. 9 : Feu d'artifice de la fête du lac
[Source : Bulletin communal de Saint Vincent sur Graon]

3. Une économie en évolution

La présence des grands pôles cités précédemment a une forte influence sur le développement économique de la commune. La plus part des habitants de la commune travaillent dans ces pôles. Si Saint Vincent sur Graon ne possédait pas une forte identité on pourrait presque la comparer à une cité dortoir.

La principale activité de la commune est l'agriculture. Ce qui explique la diminution du nombre d'emplois proposés. On constate que les emplois en moins correspondent à ceux qui ne sont plus nécessaires à l'agriculture. En effet depuis une vingtaine d'années, la taille des exploitations augmente ce qui provoque une diminution du nombre des exploitants. Ce phénomène est visible dans toute la France et indispensable à cause de la nouvelle concurrence internationale.

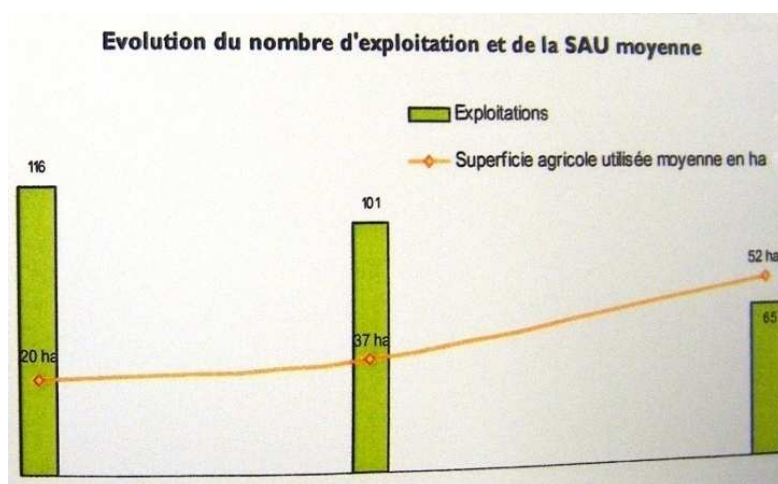


Fig. 10 : Evolution de l'agriculture sur la commune
[Source : PLU de Saint Vincent sur Graon]

Malgré cette diminution du nombre d'emplois sur la commune quatre nouvelles entreprises ont été créées en dix ans. Deux de ces entreprises correspondent au secteur des services. Il y a donc petit à petit une transformation de l'économie mais cette évolution est assez lente à cause de la concurrence des grands pôles alentours.

III. Mais une commune avec certaines faiblesses

1. Une commune jeune mais vieillissante

Même si actuellement plus de la moitié de la population graonnaise à moins de 39 ans on constate que cette proportion a diminuée depuis 1990 surtout au niveau des 0-19 ans. Dans le même temps on constate une augmentation des 40-79 ans. Entre 1990 et 1999 l'indice de jeunesse de la commune a régressé de 1,2 à 0,9.

Répartition de la population en pourcentage en fonction de l'âge en 1990 et 1999

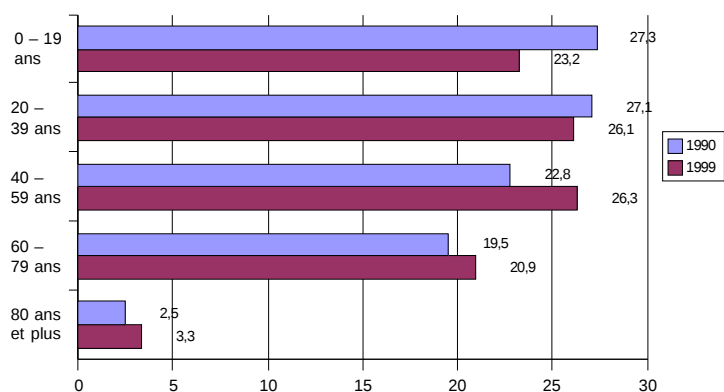


Fig. 11 : Evolution de la population de la commune
[Source : Réalisation personnelle]

Cependant cette tendance au vieillissement est généralisée à tout le département et est en moyenne supérieure à celle de la commune. La communauté de commune du pays moutierrois subit elle aussi un processus de vieillissement mais il est légèrement plus lent que celui de Saint Vincent sur Graon.

2. Un manque d'équipement de proximité

Si l'on compare Saint Vincent sur Graon et Champ Saint Père une commune voisine comptant seulement une centaine d'habitants en plus on constate que la première possède beaucoup moins d'équipements.

Par exemple Champs Saint Père possède une superette alors que Saint Vincent sur Graon n'a qu'un petit coin épicerie intégré dans la boulangerie. La première possède deux écoles primaires une privée une publique, alors que la seconde n'en a qu'une privée. Il en est de même dans les autres domaines avec la présence dans l'une mais pas dans l'autre d'un médecin, d'une salle de sport et d'un restaurant.

Saint Vincent est pauvre en commerces de proximité, il est nécessaire pour avoir certains services d'aller dans les communes alentours voir même jusque dans la ville la plus proche. Néanmoins les équipements et l'économie deviennent du domaine intercommunal, c'est par exemple la communauté de commune qui gère la promotion et l'accueil touristique. Au niveau intercommunal, le maillage d'équipements est plus élevé qu'au niveau communal.

IV. Le tourisme à Saint Vincent sur Graon : un potentiel à développer

1. Tourisme en croissance et en évolution

La Vendée est le premier Département Français de la façade Atlantique pour le nombre de touristes accueillis chaque année pendant la période estivale. Elle recense environ 5 millions de touristes qui génèrent plus de 36 millions de nuitées [Source : Comité Départemental du Tourisme]. Les nouvelles infrastructures autoroutières qui ont été créés ou qui sont en cours permettent le désenclavement du département et un accès facilité pour les touristes.

Depuis une dizaine d'années le tourisme dans la communauté de commune ne cesse d'augmenter et la commune de Saint Vincent sur Graon ne fait pas exception à la règle. En effet on a remarqué que les locations dans le camping municipal ne font qu'augmenter, que les bungalows et chalets sont réservés de plus en plus tôt dans l'année et qu'il y a de plus en plus de résidences secondaires sur la commune.

Cette augmentation peut avoir différentes explications, tout d'abord il y a les habitués qui reviennent chaque année et amènent leurs amis et familles. D'autre part les citadins recherchent de plus en plus le calme, la tranquillité et la verdure que l'on ne trouve pas forcément sur la côte. On constate que la destination « campagne » ne cesse de progresser depuis 2001. L'authenticité et l'identité sont aussi des facteurs importants de choix d'une destination. Enfin le camping possède deux étoiles et se trouve un peu éloigné de la côte il peut donc entrer dans le budget de famille modeste avec des enfants.

2. Evolution du profil des touristes

Le profil type du touriste graonnais est basé sur les observations de T. Perroquin qui chaque été depuis 18 ans s'occupe du camping et de l'accueil des campeurs. On trouve principalement dans le camping des habitués, des familles avec de jeunes enfants ou des retraités qui reste minimum une semaine parfois deux. Les familles avec de jeunes enfants sont attirées par la pataugeoire et les jeux pour enfants qui se trouvent sur le site du camping, les retraités, eux, sont attirés par la tranquillité et la convivialité.

L'augmentation du nombre de campeurs chaque année malgré les intempéries n'est pas due aux étrangers. En effet ils sont peu dans le camping et de moins en moins nombreux. Ce sont principalement des Anglais et des Hollandais alors qu'il y a une dizaine d'années on trouvait des Allemands et même des Italiens.

Les campeurs français qui viennent pour la première fois restent en moyenne moins longtemps depuis quelques années : 4 à 5 jours au lieu d'une semaine. Les raisons du choix des touristes de venir à Saint Vincent sur Graon correspondent à l'évolution des goûts touristiques des français. En effet les vacanciers cherchent souvent la nature et la tranquillité de la campagne que l'on ne trouve pas sur les villes côtières tout en restant proche des plages. Mais ils cherchent aussi des vacances à des prix abordables.

3. Les apports du tourisme pour la commune

Un tourisme plus important pourrait être une source de développement pour la commune. En effet les touristes utiliseraient les commerces de proximité de la commune comme la boulangerie ou les bars ce qui permettrait une évolution économique. De plus un fort développement du tourisme pourrait nécessiter la mise en place d'emplois saisonniers qui seraient bénéfiques aux jeunes de la commune.

D'autre part le développement de l'attrait touristique inciterait les touristes à l'utilisation du camping voir même à l'achat d'une maison secondaire. Ces différentes mesures pourraient permettre une amélioration de l'économie de la commune ainsi que son développement.

Partie 2.

Le potentiel touristique de la **commune**

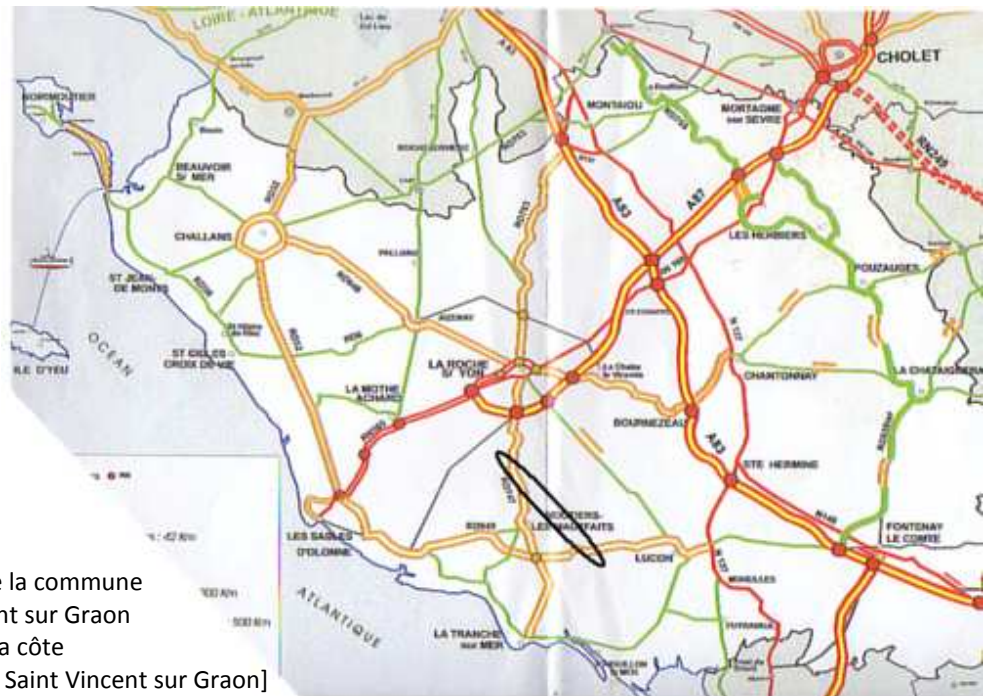
I. Une commune avec des atouts touristiques

1. Une localisation favorable

Comme nous l'avons vu plus haut, la commune de Saint Vincent sur Graon appartient à la zone littorale de la Vendée même si on trouve au sud quelques zones marécageuses. En effet la commune est située à moins de quinze kilomètres à vol d'oiseau de la plage.

Cette situation lui a permis de développer le tourisme grâce par exemple à son camping deux étoiles. Ainsi on a recensé en 1999 environ 450 habitants saisonniers dans le bourg de la commune ce qui en a presque fait doubler le nombre. Le tourisme est donc une ressource économique non négligeable.

De plus la commune se trouve à moins de trente minutes des Sables d'Olonne qui est la plus grande ville balnéaire de la Vendée. Plus près on trouve la Tranche sur Mer qui est aussi une ville côtière importante du sud Vendée. Ces villes apportent de nombreux emplois saisonniers aux jeunes de la commune et permettent en période estivale d'avoir de nouveaux pôles économiques à proximité.



2. Un patrimoine naturel et historique

Saint Vincent sur Graon possède à la fois un patrimoine historique et naturel. Des mesures ont été prises pour préserver ce patrimoine.

Certaines entités ont été recensées sur la commune par le service régional de l'archéologie des Pays de la Loire on trouve entre autre des dolmens des menhirs et des châteaux. Cependant seul un mégalithe est classé et figure donc sur la liste des immeubles protégés. On trouve quand même cinq châteaux présentant un caractère historique indéniable. Deux d'entre eux sont mis en valeur par les deux sentiers de randonnée.



Fig. 12 : Menhir dit de la « chenillée »
[Source : réalisation personnelle]

Fig. 13 : Chapelle de Malcôte
[Source : réalisation personnelle]

Fig. 14 : Château de la Gaudinière
[Source : réalisation personnelle]

Fig. 15 : Aire de pic nique au bord du lac du Graon
[Source : réalisation personnelle]

Saint Vincent sur Graon grâce à ses différents paysages possède un patrimoine naturel important. Ce patrimoine est protégé grâce à trois ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) deux de type 1 et une de type 2. Ces protections du patrimoine naturel devraient être élargies grâce à deux nouvelles ZNIEFF de type 2. Le patrimoine naturel est donc protégé mais il n'est pas mis en valeur. Cependant cette mise en valeur ne doit pas affecter la protection, elle doit donc être maîtrisée.



3. Dispositif actuel

Saint Vincent sur Graon possède, pour l'accueil et le logement des touristes, un camping municipal deux étoiles, pouvant accueillir 150 personnes, deux chambres meublées et trois gîtes ruraux.

La commune offre un cadre naturel dépaysant, de qualité ainsi qu'un environnement calme et propice à des vacanciers cherchant le repos. Elle offre aussi une certaine identité régionale que recherchent souvent les vacanciers. De plus différentes activités de loisirs et de détente sont accessibles aux touristes. Dans le camping on trouve des jeux pour enfants ainsi que des terrains de pétanques. Dans la commune, les touristes peuvent pratiquer différentes activités sportives le football sur les deux terrains municipaux, le tennis et des activités nautiques sur le lac. Le terrain de tennis et les embarcations sont en location à l'heure ou à la journée.



Fig. 16 : Photo des embarcations proposées par la commune de Saint Vincent sur Graon
[Source : www.vendeetourisme.fr]

D'autre part la commune propose aux vacanciers des prix abordables. En effet les campings sur la côte sont beaucoup plus chers que dans les terres. Pour des familles avec un budget vacance restreint il est plus rentable de se loger un peu plus loin de la côte et de faire le trajet tous les jours.

A proximité de la commune on peut trouver certains produits régionaux très recherchés par les vacanciers. A moins de 10 min en voiture on peut trouver des magasins vendant de la moquette et du jambon de Vendée, un apéritif régional « la troussepinette », les vins des fiefs vendéens « les vins de Mareuil » ou encore au bord de la mer les « huîtres de Vendée »

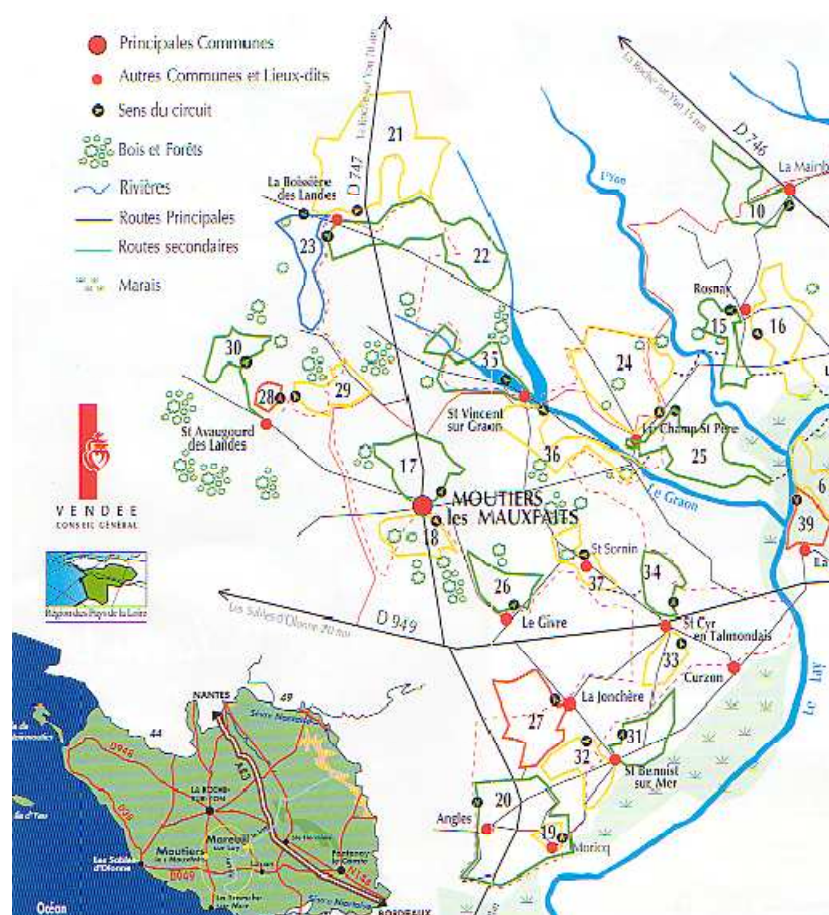


Fig. 17 : Carte des chemins de randonnée de la communauté de commune du pays moutierrois
[Source : Sentiers de vallées du Lay et du Graon]

La communauté de communes du pays moutierrois possède un maillage dense de sentiers de randonnée, Saint Vincent ne fait pas exception à la règle avec deux chemins de randonnées de 8,7 et 13,5 kilomètres dont le point de départ se situe sur la place de l'église. Ces sentiers permettent entre autre de découvrir une partie des rives du lac et le patrimoine historique de la commune car ils passent à proximité du château et de la chapelle de Malcôte ainsi que du château et du moulin de la Gaudinière.

II. Mais aussi avec certaines faiblesses touristiques

1. Les manques de la commune

Malgré l'augmentation de la destination « campagne », les français privilégient toujours les vacances à la mer. Les consommateurs sont très mobiles, de moins en moins fidèles à une destination. De plus les voyages à l'étranger font de plus en plus de concurrence aux destinations françaises car les prix deviennent moins élevés et le choix des voyages est facilité grâce à internet.

La commune ne propose que très peu d'animations pour les campeurs, seul deux fêtes sont organisées pendant l'été et il n'y a quasiment aucune animation sur le camping. Les activités sportives et de loisirs proposées sont intéressantes mais on peut les retrouver dans d'autres lieux.



La commune ne possède pas de spécialités propres qu'elles soient gastronomiques ou autre. De plus la connaissance des spécialités renommées ne dépasse souvent pas le territoire. L'activité sportive spécifique de la commune est la baleinière (sorte de grande barque avec huit rameurs et un barreur). Cependant elle n'est pas accessible au public en dehors de la journée où sont organisées des courses avec d'autres communes de Vendée.

Fig. 18 : Photo d'une baleinière sur le lac du Graon
[Source : Bulletin communal]

La principale faiblesse touristique de Saint Vincent est le manque de communication. Il n'existe aucun site internet ni aucune brochure sur la commune ses atouts et sa capacité d'accueil. Seule une brochure sur les sentiers des vallées du Lay et du Graon existe. Une banderole visible de la RD747 indique la présence du camping municipal. De plus il n'y a pas d'office du tourisme, les informations sur la commune sont à recueillir à la mairie.

2. Une commune touristique dortoir

La plus part des familles de touristes passe la moitié de leur temps au bord de la mer. Le reste de leurs journées ils font des visites ; principalement les plus connues de la Vendée et des villes proches, le Puy du fou, l'aquarium de la Rochelle et le parc aquatique de Noirmoutier. Il y a sur le département un très grand nombre de sites touristiques, les familles visitent parfois les plus proches de la commune.



Fig. 19 : Les sites touristiques de la Vendée
[Source : www.vendeetourisme.fr]

Les habitués et les couples en plus des visites classiques pratiquent les sentiers de randonnée pédestre de la communauté de communes du pays moutierrois. Ce sont les seuls à profiter du patrimoine naturel et historique de la commune. Les autres n'utilisent la commune que comme dortoir. Le camping ne propose pas d'animations, à part la soirée d'accueil des campeurs rythmée par des parties de pétanque. Les vacanciers apprécient donc beaucoup les fêtes communales et sont nombreux à y participer.

Les touristes sont nombreux à demander chaque année depuis 5 ans s'il est possible de faire le tour du lac, d'y pique-niquer. Grâce aux préoccupations actuelles sur l'environnement les citadins sont de plus en plus nombreux à vouloir découvrir le patrimoine naturel de la commune et particulièrement celui du lac qui est l'un des éléments apportant une certaine identité à la commune. De plus ce souhait est aussi émis par les habitants qui apprécient les sentiers du bord du lac les belles journées d'été et souhaiteraient découvrir le patrimoine naturel de leur commune.

III. Le lac du Graon, le potentiel touristique majeur de la commune

1. Description

Le lac du Graon est en réalité une retenue d'eau potable de 3 600 000 mètres cube qui alimente tout le canton moutierrois ainsi que les cantons alentours (en orange pâle sur la figure 11). Le barrage a été construit en 1972, il fait partie des 12 barrages qui fournissent 90% de l'eau potable de Vendée. Au barrage est associée une usine de traitement de l'eau qui a une capacité de 32000 mètres cube par jour d'où part un réseau de canalisations qui rejoint les autres barrages. Le lac forme une limite naturelle entre la commune de Saint Vincent sur Graon et de Champ Saint Père chaque commune possède donc l'une des rives.



Fig. 20 : Carte de l'alimentation en eau dans les 12 barrages de la Vendée
[Source : www.observatoire-eau.vendee.fr]

Fig. 21 : Photo aérienne du barrage et de l'usine de potabilisation du lac du Graon
[Source : www.vendeeeau.com]



Un certain nombre de restrictions s'appliquent sur le lac en raison du caractère potable de l'eau. Il est par exemple interdit de se baigner ou d'utiliser des embarcations à moteur. De plus il existe deux réglementations pour les habitations situées à moins de 30 mètres puis de 200 mètres du bord de l'eau. Enfin il est totalement interdit de construire à

moins de 5 mètres du lac cependant la mise en place d'un sentier uniquement pédestre est possible. 5km de sentier existe déjà, 2.25km appartiennent au syndicat des eaux et le reste se situe sur des Espaces Naturels Sensibles et appartiennent donc au département. La plus part des parcelles se trouvant autour du lac sont classées Ns sur le PLU.

Fig. 22 : Zonage du PLU de Saint Vincent sur Graon au niveau du lac du Graon
[Source : PLU de Saint Vincent sur Graon]



Une ZNIEFF de type 2 s'applique à une partie de la vallée du lac et au bois qui est à proximité. En effet on y trouve une végétation très diversifiée, certaines espèces à tendance continentale se retrouvent sur leur limite occidentale. On trouve en particulier au niveau du bois des chênes sessiles et des chênes pédonculés.

Le lac est aussi une zone réputée pour la pêche de jour et de nuit. Des poissons sont introduits tous les ans dont certains comme le brochet sont élevés dans des frayères se trouvant à chaque bout du lac. On y trouve un certain nombre de poissons différents dont des poissons blancs et des carnassiers.

2. Projet actuel de mise en valeur

Afin de mettre en valeur son patrimoine naturel, la commune de Saint Vincent sur Graon a décidé en association avec la commune de Champ Saint Père la mise en place d'un sentier pédestre faisant le tour du lac. Les deux communes se sont associées et ont délégué cette tâche à la communauté de commune.

La réalisation de ce sentier est prévue pour l'été 2008. Les travaux à effectuer sont principalement du débroussaillage et du terrassement. Il est aussi prévu d'installer quelques passerelles et pontons pour passer au dessus des rivières qui rejoignent le lac. Les élèves du primaire des deux communes ont été appelés pour réaliser des panneaux d'informations sur les déchets.

Certains morceaux de rive sont en propriété privé et sont donc inaccessibles, cependant les deux tiers des 12 kilomètres que compte le sentier prévu se trouve juste au bord du lac. Les élus ayant fait le parcours ont constaté la présence d'une flore spécifique au territoire qu'il serait intéressant de mettre en valeur même si cela n'est pas prévu dans le projet initial.

Annexe 1 : Projet de la communauté de communes du pays moutierrois

3. Divergences avec les attentes touristiques et propositions d'un autre projet

Le patrimoine historique étant déjà mis en valeur à travers les sentiers pédestres 35 et 36, il est important de mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune. Les zones représentant un réel patrimoine, c'est-à-dire les zones faisant partie d'une ZNIEFF se trouvent principalement au sud de la commune. Seul le paysage du lac est accessible très facilement à partir du bourg, c'est donc comme l'a prévu la commune, cette partie qu'il faut mettre en valeur.

La mise en place de ce sentier répond à l'attente formulée par les campeurs et la population depuis de nombreuses années. Ce circuit correspond tout à fait aux touristes pratiquant régulièrement la marche et en particulier la randonnée. Cependant le circuit est trop long pour des familles avec de jeunes enfants. De plus aucune animation ni aucune information sur le site n'est prévue tout au long du parcours. Malgré le paysage attractif les enfants risquent d'être fatigués et désintéressés avant la fin.

L'une des solutions à ce problème serait de mettre en place, en plus du grand circuit, plusieurs petits circuits en boucle pouvant être pratiqués aisément par des personnes peu habituées à marcher et des familles avec de jeunes enfants. Il faudrait de plus que le circuit offre différentes informations sur le site pour intéresser petits et grands.

Je propose donc dans mon projet d'aménager trois circuits en boucle de 3,4 et 5 kilomètres sur les rives du lac appartenant à Saint Vincent sur Graon. Il faut que ces différents circuits soient éducatifs et interactifs. C'est pourquoi je souhaite mettre en place deux circuits à thème et un circuit contenant un parcours santé. Ces circuits devront bien sûr respecter la nature et s'y intégrer. Ces circuits peuvent être complémentaires du projet proposé par la communauté de communes.

Partie 3.

Les aménagements touristiques **familiaux autours du lac**

I. Avant propos

Je vais pour mon projet me baser sur le tracé du sentier prévu par la communauté de communes des Pays Moutierrois pour l'été 2008. Certaines des zones que je désire aménager ne sont pas accessibles pour le moment. Il est impossible de mettre en place des accès handicapé car tous les chemins au bord de l'eau sont en terre on y trouve donc des trous et des cailloux. De plus certains sont trop étroits pour pouvoir y passer un fauteuil roulant.



Fig. 23 : Photo montrant l'étroitesse et l'impraticabilité des sentiers pour des fauteuils roulants
[Source : Réalisation personnelle]

Les thèmes vont être explicités sur chaque parcours grâce à des panneaux de bois. C'est panneaux ne devront pas être trop gros ni avec des couleurs trop vives pour s'intégrer aux paysages. Les couleurs dominantes des différents sentiers étant le marron et le vert de la végétation ainsi que le bleu de l'eau, ce seront les couleurs privilégiées sur les panneaux. Pour éviter la surcharge des paysages, un système de brochure pourra être mis en place. Sur les deux circuits à thème on utilisera une mascotte amusante en rapport avec le thème et qui servira de fil conducteur.

Même si un sentier d'interprétation aurait été intéressant à mettre en place je privilégie les parcours à thème. En effet je pense qu'en plus d'interpréter le site il est important de sensibiliser les familles et en particulier les enfants aux ressources naturelles que sont l'eau et la forêt tout en montrant leurs fragilités et leurs utilisations. Cependant dans le premier sentier sur l'eau je souhait intégrer une partie d'interprétation sur le paysage du lac.

Chacun des sentiers prévus forme une boucle pour faciliter le retour au moyen de transport utilisé pour accéder au sentier. De plus les différents sentiers sont connectés entre eux ou aux sentiers existants ou encore au sentier en cours d'élaboration. Il s'intègre donc bien au maillage existant. Annexe 2 : situation des trois sentiers sur la commune

II. Le sentier de l'eau

1. Choix du thème et du tracé

Chacun des sentiers que j'ai prévu passe au bord du lac il était donc inévitable que l'un d'eux explique sa formation et parle de l'eau. J'ai choisi de mettre ce thème sur le sentier le plus près du bourg car c'est la partie du lac la plus connue et la plus pratiquée. Je pense qu'il est important de sensibiliser la population à l'importance de l'eau qui n'est pas une ressource inépuisable contrairement à ce que l'on pourrait croire. De plus ce sentier passe sur le barrage et près de l'usine de potabilisation de l'eau. Ce chemin était donc propice à la découverte du rôle du lac et de sa formation. C'est pourquoi j'ai prévu la mise en place d'un système de panneaux tout au long du circuit. Il y en aura huit en comptant le panneau de localisation au départ sur les 3 kilomètres de sentier.

Le tracé du sentier correspond à la partie du bord du lac accessible depuis le bourg. De plus le départ se fait sur la place de l'église comme les deux autres chemins de randonnée existants et le sentier qui est en élaboration par la communauté de communes. Ainsi les grands randonneurs pourront combiner selon leur choix les quatre chemins.

Le départ du sentier se fait au niveau d'un parking. Sur le sentier il existe déjà une aire de pique nique et on trouve assez régulièrement des bancs et des poubelles il n'y a donc pas de matériel spécifique à ajouter en dehors des panneaux et du balisage. Certains bancs sont cependant à rénover ou à changer.



Fig. 24 : Balisage des sentiers pédestres sur la commune des Saint Vincent sur Graon



Fig. 25 : Balisage des sentiers cyclables sur la commune
[Source : Réalisation personnelle]

2. Tracé du sentier et disposition des panneaux

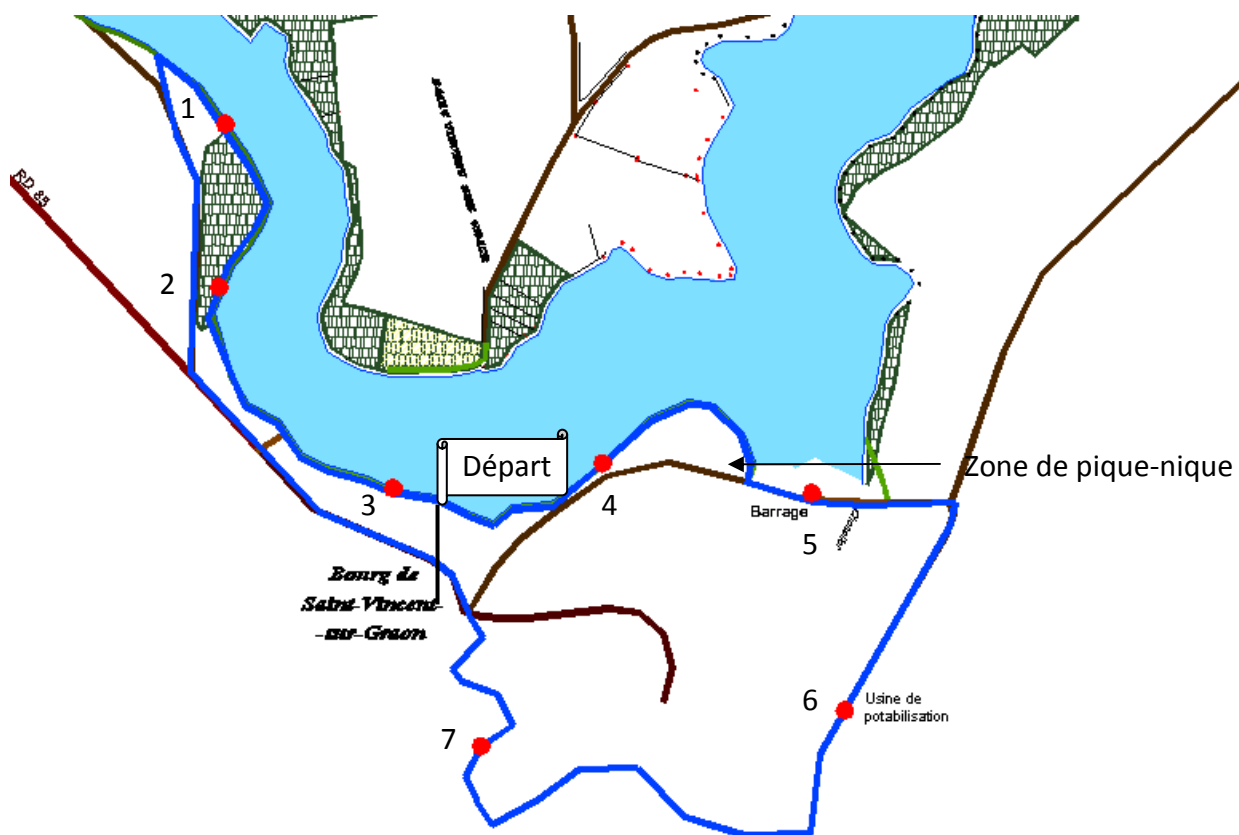


Fig. 23 : Localisation du sentier de l'eau et de la disposition des panneaux
[Source : Réalisation personnelle]

3. Les différents panneaux

Chaque panneau aura un thème spécifique mais toujours en relation avec l'eau et avec la mascotte correspondante (goutte d'eau ou animal aquatique : grenouille, poisson...) qui seront les fils conducteurs de ce sentier. A chaque panneau correspondra une activité ou une réflexion spécifique à effectuer sur place ou tout au long du chemin. Le premier panneau (panneau 0) se trouvera au point de départ et permettra de visualiser le circuit et les différents arrêts ainsi que la zone de pique-nique. Il ressemblera donc à la figure 23 avec le sens du circuit et la mascotte représentant le sentier. Il indiquera aussi les règles à respecter sur le circuit comme ne pas laisser ses détritux ou ne pas cueillir les fleurs, grâce à des petites icones.

Panneau 1 : L'Eau et la Vie



Fig. 24 : Vue sur le lac du site N°1
[Source : Réalisation Personnelle]

Fig. 25 : Site N°1 et dispositions possibles du panneau
[Source : Réalisation Personnelle]



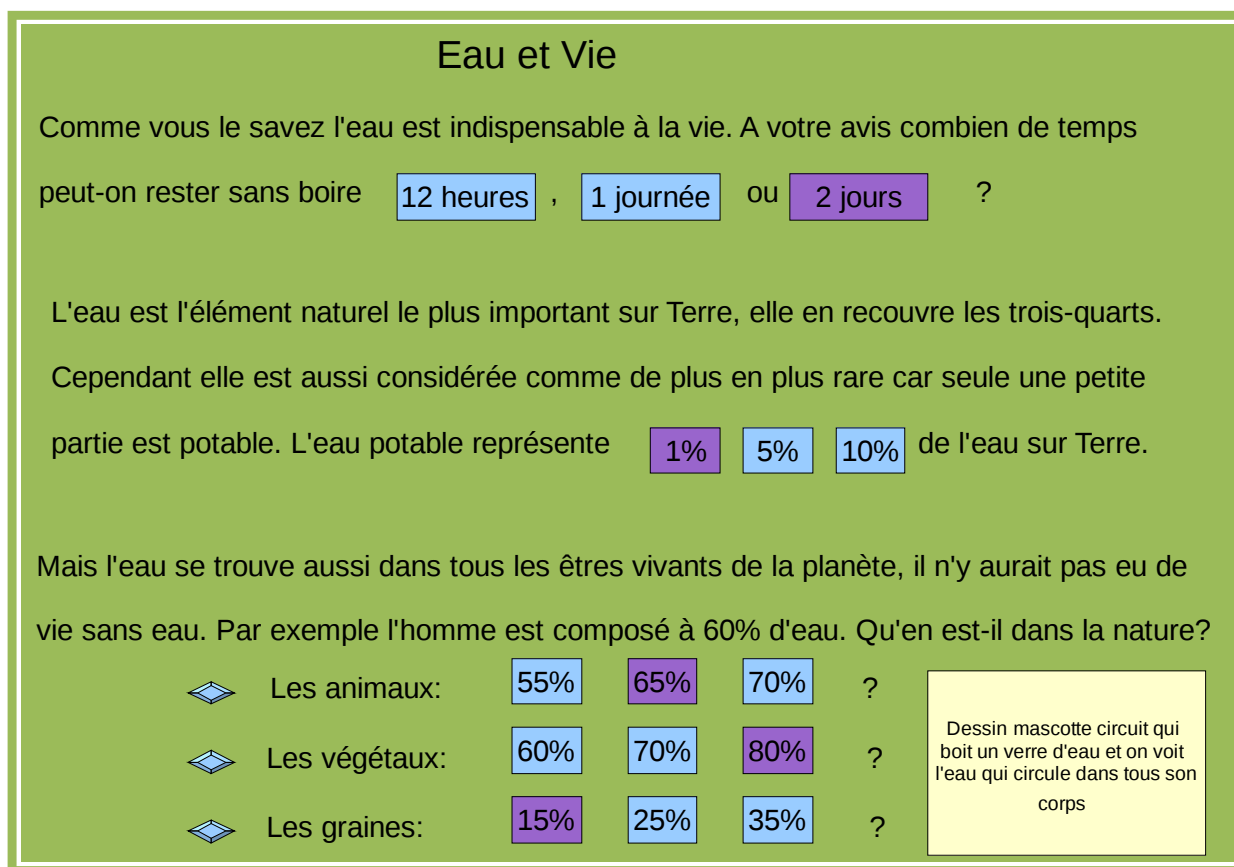


Fig. 26 : Maquette du panneau N°1
[Source : Réalisation Personnelle]

Ce premier panneau est sur l'eau et la vie ceci n'est qu'une maquette de ce qui est envisageable mais elle contient les éléments principaux : l'eau indispensable à la vie, l'eau composante de la vie et de la terre. Ces différentes généralités sont connues mais la mise en chiffre peut leur apporter un nouveau regard. Ce premier panneau est basé sur une activité directe ou il faut trouver la bonne case pour avoir la réponse.

Un travail graphique plus approfondi avec des spécialistes des médias et du dessin serait intéressant à envisager pour augmenter l'impact sur les touristes. Il en est de même pour les autres panneaux. On trouve par exemple dans certains sentiers d'interprétation des panneaux sans aucun texte qui parle seulement grâce à leurs graphismes et à leurs positions. Même si ce n'est pas ce qui est recherché ici c'est un concept très intéressant de plus une trop grande présence de texte peut faire peur au visiteur. Remplacer le texte par des images peut effacer ce problème.

Panneau 2 : Faune et eau



Fig. 27 : Vue du bourg de la commune à partir de l'arrêt N°2

[Source : Réalisation Personnelle]

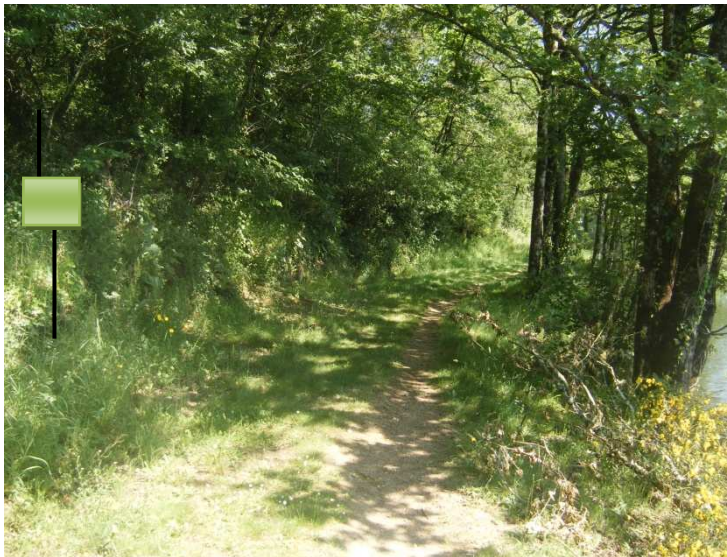


Fig. 28 : Site de l'arrêt N°2 et localisation possible du panneau

[Source : Réalisation Personnelle]

Ce deuxième site expliquera la vie dans l'eau, les écosystèmes aquatiques et la faune du lac. Il y aura des images avec les noms des poissons les plus pêchés dans le lac et une invitation à se renseigner au près des pêcheurs. On pourra mettre à la fin une indication sur l'implantation des villes au bord des rivières pour avoir accès à l'eau et à la pêche. Cette dernière partie illustrera le point de vue avec le bourg de la commune au bord du lac. On a donc sur ce site une action concrète indirecte grâce aux pêcheurs et une réflexion directe sur le paysage, le touriste va effectuer de l'interprétation. La mascotte serait en train de pêcher.

Panneau 3 : Les activités de l'eau



Fig. 29 : Photo du ponton du site N°3



Fig. 30 : Photo de deux baleinières

Fig. 31 : Photo du site N°3 et localisation possible des panneaux



[Source : Réalisation personnelle]

Après la vie grâce à l'eau et la vie dans l'eau, ce troisième site parle des activités de loisir possibles sur l'eau. La pêche que nous avons évoquée précédemment est bien sûre l'un de ces loisirs. Il est interdit de se baigner dans le lac car c'est une réserve d'eau potable cependant, toutes les activités nautiques ne nécessitant pas de moteur sont autorisées. Une partie de cet arrêt devra être consacré à la spécificité locale : la baleinière. La mascotte sera représentée dans une barque ou dans une baleinière

Ce site propose une activité pratique à travers l'utilisation possible des différentes activités nautiques proposées par la commune : pédalo, canoë et barque. Les baleinières ne sont pas accessibles au public pour des raisons d'assurance, de tournois et de détériorations. Bien sûre ces activités sont en plus du sentier et peuvent être pratiquées en dehors de la randonnée.

Le panneau n'est pas dirigé vers le paysage pour des raisons esthétiques, cette zone est la plus fréquentée, la visibilité du paysage ne doit donc en aucun cas être obstruée. Il en est de même pour le site suivant.

Panneau 4 : L'eau au quotidien



Fig. 32 : Photo du site de la Renardière vue à partir de l'arrêt 4

Fig. 33 : Vue du site 4 et localisation du panneau.

Fig. 34 : Photo de la zone de pique-nique du sentier

[Source : Réalisation personnelle]

Cet arrêt traitera de l'eau au quotidien, de son utilisation dans la vie courante et pourra apporter quelques conseils pour ne pas la gaspiller. Un parallèle avec les pays pauvres pourra être fait et on demandera aux visiteurs d'imaginer ce qu'ils feraient avec la même quantité d'eau qu'un habitant de ces pays pauvres. Quelques uns des conseils donnés pour ne pas gaspiller pourront avoir un rapport avec le pique-nique. En effet du site où l'on se trouve on aperçoit la Renardière qui est une zone de pique-nique. De plus avant d'attendre le prochain site il est inévitable de passer par l'aire de pique-nique du sentier. Ce site amène donc à la réflexion immédiate et à une action future. La mascotte boira de l'eau.

Panneau 5 : La retenue d'eau du Graon



Fig. 35,36 : Vue de la retenue d'eau à partir du barrage

Fig. 37 : Photo de la zone de captage et de libération du surplus d'eau de l'autre côté du barrage.

Fig.38 : Plaque de l'inauguration du barrage.

[Source : Réalisation personnelle]

Comme on peut le voir sur cette plaque inaugurale le barrage à été construit en 1972. Il serait intéressant de placer le panneau de ce site du même côté que la plaque et de le poser de la même manière sur une grosse pierre pour garder une unité. Il faudra mettre un schéma du changement de la vallée à cause de la retenue d'eau, avant (avec juste une rivière et des maisons) / après (avec l'ensemble inondé par le barrage). On pourrait rajouter le débit de l'eau chaque jour et le nombre de foyer que cela permet d'alimenter. Enfin on pourra rajouter des informations sur la Vendée, le nombre de barrages (12), le nombre d'usines de potabilisation (10) et dire que 90% de l'eau potable en Vendée provient des barrages alors qu'en France seul 40% provient des eaux de surface, qui incluent aussi les rivières.

Il y a donc sur ce site une partie interprétation du paysage et de découverte d'informations sur le barrage du Graon, sur ceux de la Vendée et sur l'origine de l'eau potable en France. La mascotte de ce site pourrait se balader sous l'eau et observer quelques ruines de maison.

Panneau 6 : La potabilisation de l'eau.



Fig. 40 : Localisation du panneau devant l'usine de potabilisation sur le site N°6



Fig. 41 : Photo de l'usine de potabilisation

Fig. 42 : Photo d'un des bassins de traitement de l'eau et du château d'eau en arrière plan vu du site 6

[Source : Réalisation personnelle.]

Ce site permet d'expliquer le rôle d'une usine de potabilisation. On peut ici évoquer les bactéries et les risques de maladie qu'elles apportent si elles ne sont pas traitées. La potabilisation peut être simplifiée au passage de l'eau dans des filtres de plus en plus petits et à l'ajoute dans l'eau de produit pour détruire les bactéries.

De plus on ajoutera sur ce panneau le cycle de l'eau potable avec le captage dans le lac que l'on vient de voir au site précédent, le traitement de l'eau dans l'usine, l'envoi de l'eau vers le château d'eau que l'on voit du site et enfin l'envoi de l'eau potable aux robinets de toutes les maisons. UN exemple de ce schéma se trouve sur le site www.vendeeeau.com.

Cet arrêt permet à la fois d'apprendre et de comprendre le rôle de la potabilisation tout en interprétant le paysage en y transposant un schéma du cycle de l'eau potable. La mascotte pourra essayer de passer à travers des filtres servant à la potabilisation.

Panneau 7 : La pollution de l'eau



Fig. 43 : Vue du site N°7 et de la localisation du panneau
[Source : Réalisation personnelle]

Ce site contrairement aux autres ne se situe pas proche de l'eau, il peut donc aborder une notion en rapport avec l'eau un peu plus abstraite. C'est pourquoi j'ai décidé de faire un panneau préventif sur la pollution de l'eau. Ce panneau devra faire réfléchir les visiteurs aux différentes sources de pollution de l'eau. Pour ce panneau un système de clapet pourra être utilisé avec dans la partie non cachée des informations sur la pollution de l'eau et ses conséquences ainsi qu'une invitation à la réflexion sur les différentes causes de cette pollution. Sous le clapet on trouvera une liste non exhaustive des principales causes de pollution de l'eau qu'elle soit souterraine ou de surface. La mascotte pourra boire de l'eau que l'on voit polluée par un tuyau déversant un produit de couleur inhabituelle et devenir toute verte.

Les frais à faire par la commune pour ce sentier seront la réalisation et la pose des panneaux, l'ajoute de balisage et la restauration de certains bancs. Le balisage pourra correspondre à celui de la figure 24 qui est assez simple mais explicite. Cependant la mise en place du numéro du sentier sur ce balisage permettra d'éviter de se mélanger entre les différents parcours qui parfois passent sur les mêmes sites. On pourra aussi numéroté les sept panneaux du sentier pour être sûre de ne pas en oublier un.

III. Le sentier de la nature et de la forêt

1. Choix du thème et du tracé

Je souhaite que les thèmes de mes sentiers soient en accord avec le paysage où ils se trouvent. De plus j'ai constaté en parcourant les différents sentiers une grande diversité dans la faune et de la flore. J'ai donc décidé de faire un sentier sur la nature de la commune et en particulier sur la flore. J'ai constaté qu'une partie du lac était bordée par une forêt. Cette forêt étant classée en ENS, elle appartient au département et est donc entretenue par l'ONF. Il est possible grâce aux nombreux chemins qui la traversent d'y établir un sentier de randonnée. C'est ce qui m'a permis de choisir le tracé correspondant au thème sur la nature et j'y ai inclus le thème sur la forêt.

A cause de l'exploitation de la forêt la mise en place de panneaux est impossible sur une partie du circuit. Pour remédier à ce problème un système de brochure correspondant à des bornes situées à des emplacements précis pourra être utilisé. Seul le panneau de présentation et peut-être le premier panneau seront à conserver car ils seront situés, comme ceux du circuit, précédant au bord du lac.

Le départ de ce sentier se fait au niveau d'une aire de pique nique. Cependant elle est en très mauvais état et à restaurer. Au départ de ce sentier il n'y a pas de parking mais il est possible de se garer à environ 150 mètres. Ce sentier rejoint un autre sentier que j'ai prévu et le sentier en cours d'élaboration.

La seule aire de pique-nique du sentier est celle du départ. De plus il n'y quasiment aucun banc ni aucune poubelle. Il est donc à prévoir en plus des panneaux et du balisage la mise en place de bancs de poubelles et d'un autre site de pique-nique. Cependant ces aménagements ne sont pas possibles dans la forêt et sur la route, environ la moitié du parcours ne possèdera pas ces équipements. De même les bornes et panneaux seront au début du parcours, c'est-à-dire sur le bord du lac et dans la forêt pour éviter au maximum les arrêts sur la route.

2. Tracé du sentier et disposition des panneaux

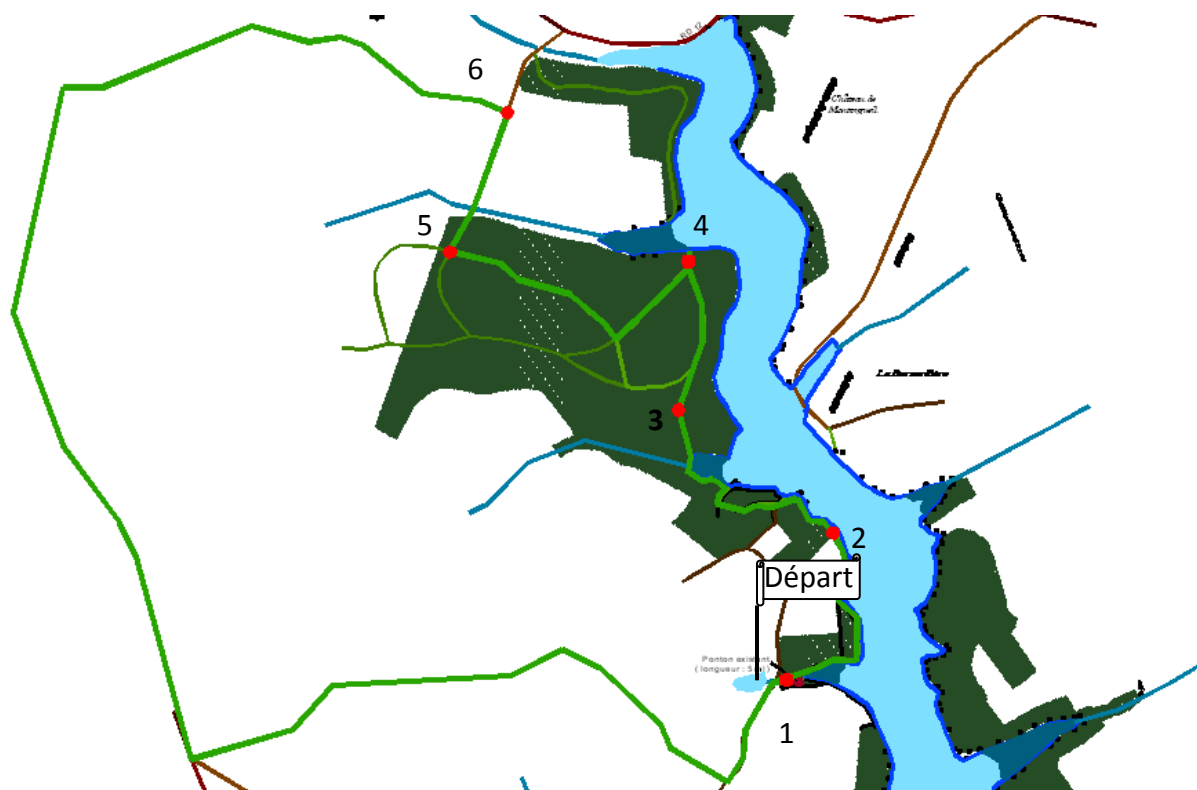


Fig. 44 : Localisation du sentier de la nature et de la forêt et disposition des panneaux
[Source : Réalisation personnelle]

3. Les différents panneaux

Cette partie du sentier est la plus impraticable, une bonne partie n'est pas accessible car elle n'est pas débroussaillée ou terrassée. Il manque donc les photos d'un certain nombre de sites. Tout comme dans le sentier précédent il sera mis en place sur ce sentier une mascotte correspondant au thème. Ce pourrait être par exemple un animal terrestre (lapin, renard...) ou un végétal (fleur, petit buisson...). La mascotte pourrait se trouver sur les bornes placées sur le chemin et donc donner une indication de plus sur le thème de l'arrêt. Ce sentier comprend sept panneaux en comptant celui de présentation qui sera composé de la même manière que celui du premier sentier qui seront répartis sur les cinq kilomètres de circuit. Les frais à faire pour la commune sont donc l'achat et la mise en place des bornes et panneaux, du balisage ainsi que de quelques poubelles et de quelque banc.

Panneau 1 : Les végétaux, une source de diversité

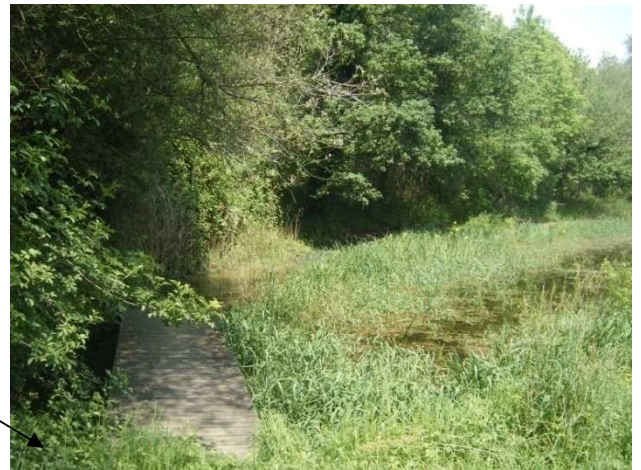


Fig. 45 : Localisation sur le site N°1 du panneau de présentation et du panneau

Fig. 46 : Vue du site N°1 en se dirigeant vers le lac

Fig. 47 : Photo du ponton permettant de poursuivre le sentier

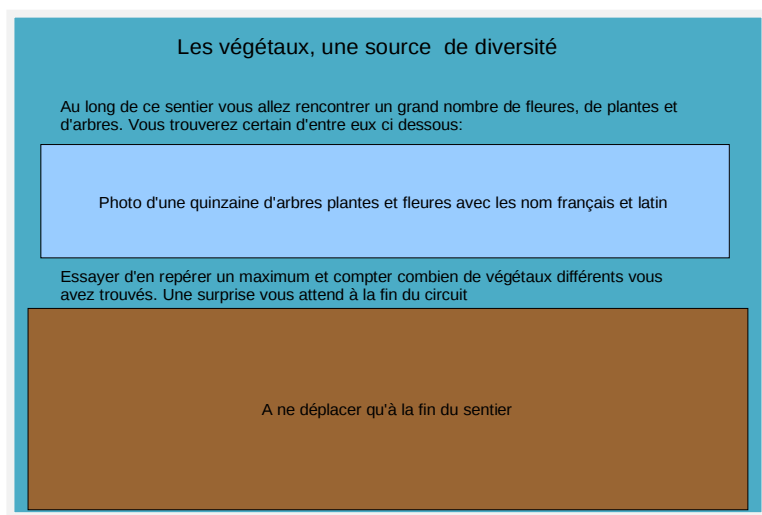
[Source : Réalisation personnelle]



Le panneau N°1 va présenter une partie de la flore que l'on peut trouver. Pour intéresser le plus grand nombre de personnes à la diversité et à l'importance de la flore, je souhaite mettre en place une sorte de jeu avec récompense. Ce panneau sera donc à la fois le premier et le dernier ce qui est possible grâce au circuit en boucle. Le panneau sera divisé en deux parties, l'une d'elle n'aura le droit d'être découverte qu'à la fin du parcours.

Ce jeu permettra d'affûter les regards de tous sur la nature et de découvrir des végétaux qui parfois sont tout à fait commun mais passent inaperçus ou bien des végétaux plutôt rares qu'ils n'auraient pas vu sans cette incitation à regarder grâce à la récompense. Même si ce procédé vise principalement les enfants il peut être intéressant pour les adultes.

Les récompenses seront des petites médailles en plastique de couleurs différentes en fonction du nombre de végétaux découverts. Elles seront placées dans le panneau en bois, dans des cases. Il sera aussi possible d'en obtenir à la mairie si les cases sont vides. Le remplissage des cases se fera par les cantonniers en même temps que le vidage des poubelles.



Au début du circuit

A la fin du circuit

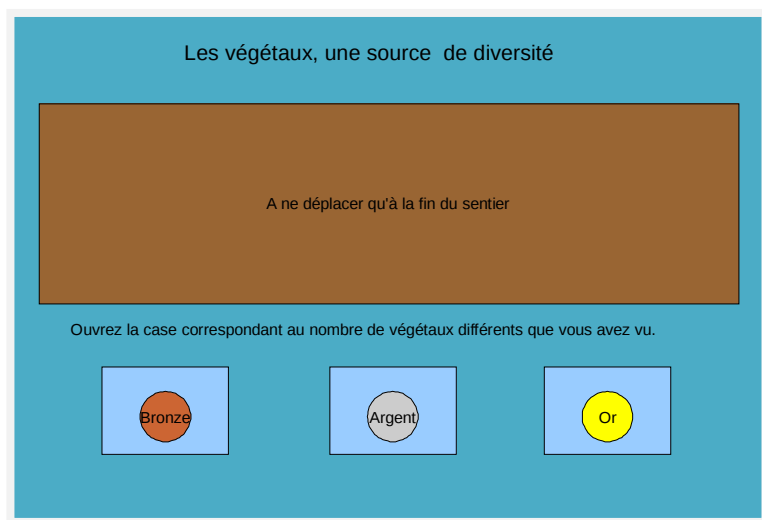


Fig. 48 : Maquette de la mise en place du panneau N°1
[Source : Réalisation personnelle]

Panneau 2 : Le rôle des végétaux sur Terre

On entend parfois dans les médias que les forêts sont les poumons de la Terre. Je souhaite sur ce site expliquer la respiration des végétaux grâce à la photosynthèse tout en utilisant des mots simples que même un enfant peu comprendre. Je souhaite montrer que comme nous les végétaux sont des êtres vivants, ils naissent, ils grandissent, ils respirent et comme nous ils finissent par mourir. Il faut donc les respecter et ne pas arracher les fleurs ou couper l'écorce des arbres.

Je souhaite d'autre part montrer que les végétaux sont à la base de l'écosystème. Je veux montrer que les végétaux sont à la base de toutes les chaînes alimentaires. Ils peuvent même, principalement pour les arbres, être des écosystèmes.

Ce site peut être réalisé soit sous la forme d'un panneau soit intégré à la brochure qui présentera les autres sites. Il sera basé sur une réflexion directe et sur une compréhension des schémas de la respiration. Un système de case comme dans le premier panneau du premier sentier peut être mis en place pour permettre une activité plus interactive. Cependant dans ce cas là il est nécessaire de choisir le panneau et non pas la brochure.

Panneau 3 : Les produits de la forêt

Ce site va répondre à deux questions importantes sur les forêts de production de bois : Quand et comment faut-il couper le bois ? Que devient-il une fois coupé ?

Pour répondre à la première on va mettre des schémas et des explications succinctes des trois méthodes de coupe : la futaie, le taillis et le taillis sous futaie. De plus une phrase devra expliquer que certaines de ces coupes sont visibles dans cette forêt et que c'est au visiteur de les reconnaître et de voir leurs évolutions au fil du temps sur différentes parcelles.



Fig. 49 : Photos de différentes étapes d'un taillis sous futaie dans la forêt de Saint Vincent sur Graon
[Source : Réalisation personnelle]

Pour la deuxième question on peut utiliser le même principe que pour le dernier panneau du sentier précédent. On laisse un temps de réflexion de recherche des connaissances que les visiteurs ont sur la question puis ils peuvent découvrir la solution en tournant la page ou en dépliant un papier.

Panneau 4 : La forêt en France



Le quatrième site va me permettre d'expliquer aux touristes quelques généralités sur la forêt française. On pourra par exemple donner le pourcentage de forêt par rapport au territoire et dire qu'elle grandit depuis une trentaine d'années, expliquer qu'une famille sur sept possède un bout de forêt, dire le pourcentage de forêt qui appartient à l'état en France et indiquer aux visiteurs que celle où ils se trouvent appartient en grande partie au département. On pourra expliquer que l'organisme qui gère la plus part des forêts françaises est l'ONF et dire quelques mots sur cet office.

Fig. 50 : Localisation du site N°4 et de la borne.
[Source : Réalisation personnelle]

Panneau 5 : La déforestation

Ce cinquième arrêt a pour but de sensibiliser à la déforestation. Je souhaite mettre en évidence ses raisons, sa rapidité, ses conséquences et les actions possibles pour la limiter.

Pour cela on pourra prendre l'exemple de la forêt amazonienne du Brésil qui est actuellement l'une des plus touchée par ce problème. On peut donc montrer des photos satellites avant/après de la forêt parler de la disparition de certaines espèces qui n'ont plus de lieu pour vivre car on a détruit leurs écosystèmes. Expliquer que cette déforestation sert à faire des routes mais surtout que ce bois est vendu partout dans le monde.

Enfin une dernière partie expliquera les actions possibles chez soi pour agir contre la déforestation. Même si ces actions prises seules n'ont pas beaucoup d'effets, à l'échelle nationale elles peuvent permettre de réellement agir contre la déforestation. Ces actions sont par exemple le recyclage de tout ce qui est en papier et carton ou encore d'acheter du papier recyclé comme brouillon plutôt que des feuilles neuves.

Panneau 6 : Les écosystèmes



Grace aux différents arrêts nous avons appris à connaître deux écosystèmes différents : l'écosystème arbre et l'écosystème forêt. On constate donc grâce à ces deux exemples que les écosystèmes peuvent être imbriqués les uns dans les autres. On peut aussi parler d'un écosystème nature qui contiendrait à la fois les écosystèmes forêt et arbre.

Fig. 51 : Localisation de la borne du site 6
[Source : Réalisation personnelle]

Indiquer que l'on peut découvrir un autre écosystème sur le sentier du bourg, l'écosystème eau. Maintenant c'est à eux de découvrir de nouveaux écosystèmes avec de nouvelles chaînes alimentaires. Il faudra ajouter que chaque lieu peut-être un écosystème.

IV. Le parcours de santé

1. Choix du parcours santé

Le choix de faire un parcours santé est du au fait qu'il y a peu de jeu pour enfants et d'équipement sportifs adaptés à tous sur la commune. Les seuls jeux pour enfants que l'on trouve sont dans le camping. Les activités sportives comme les sports nautiques ou le tennis sont payantes. La mise en place de ce sentier sportif est adapté à toutes les classes d'âges et particulièrement aux familles ayant des enfants.

Les sentiers au bord du lac étant très étroits il est impossible de mettre en place le mobilier nécessaire à ce type de parcours. Or sur le sentier allant de Chauveteau à Champ Hydreau il y cinq aires de pique nique dont trois sont de très grande taille, il est donc possible d'y installer le mobilier du parcours santé.

Un parcours santé possède en général une vingtaine de mobiliers différents. Nous allons dans notre cas nous baser sur un circuit en 24 étapes, ce nombre étant divisible par 3, Chacune des trois aires de pique nique aura 8 activités différents. L'avancé dans ce parcours sportif sera progressive puisque entrecoupée par des zones de marche entre les différentes aires. Les plus sportifs pourront rejoindre les trois aires en courant les autres pourront faire du sport à leur rythme. Moins d'un kilomètre sépare la première aire de la troisième.

Le début du parcours se fait au niveau de l'aire de pique nique de Chauveteau, il n'y a pas de parking cependant l'entrée du site est éloignée des maisons il y a donc la place de garer au moins une vingtaine de voitures sur le côté du chemin. Le départ peut aussi s'effectuer au niveau du départ du sentier sur la nature car les deux se rejoignent. De plus même en partant de ce point on reste dans le bon sens du sentier.

Sur ce parcours les aires de pique-niques sont très nombreuses et globalement en bon état. Seul quelques bancs et poubelles pourraient être rajoutés entre les différentes aires de repos. Les frais pour la commune reposeront donc sur le prix du mobilier sportif, le balisage et l'achat de quelques bancs et poubelles.

2. Tracé du sentier et disposition du mobilier



Fig. 52 : Localisation sentier sportif et de la disposition du mobilier du parcours santé
[Source : Réalisation personnelle]

3. Le mobilier type

Au départ un panneau indicatif du tracé du sentier et des dispositifs présent sera mis en place. Ce panneau sera du même type que les panneaux indicatifs des autres sentiers. Le mobilier utilisé et l'ordre dans lequel il est agencé correspond au plan prévu sur le site www.achatsdirects.fr

Ce plan est composé de 24 étapes. Les trois premières correspondent à des étapes d'échauffement et ne nécessitent pas de matériels particuliers en dehors des panneaux indicatifs des mouvements à effectuer. C'est pourquoi ils sont situés dans l'aire de repos ayant le moins de place pour des gros mobiliers car elle est la plus boisée.

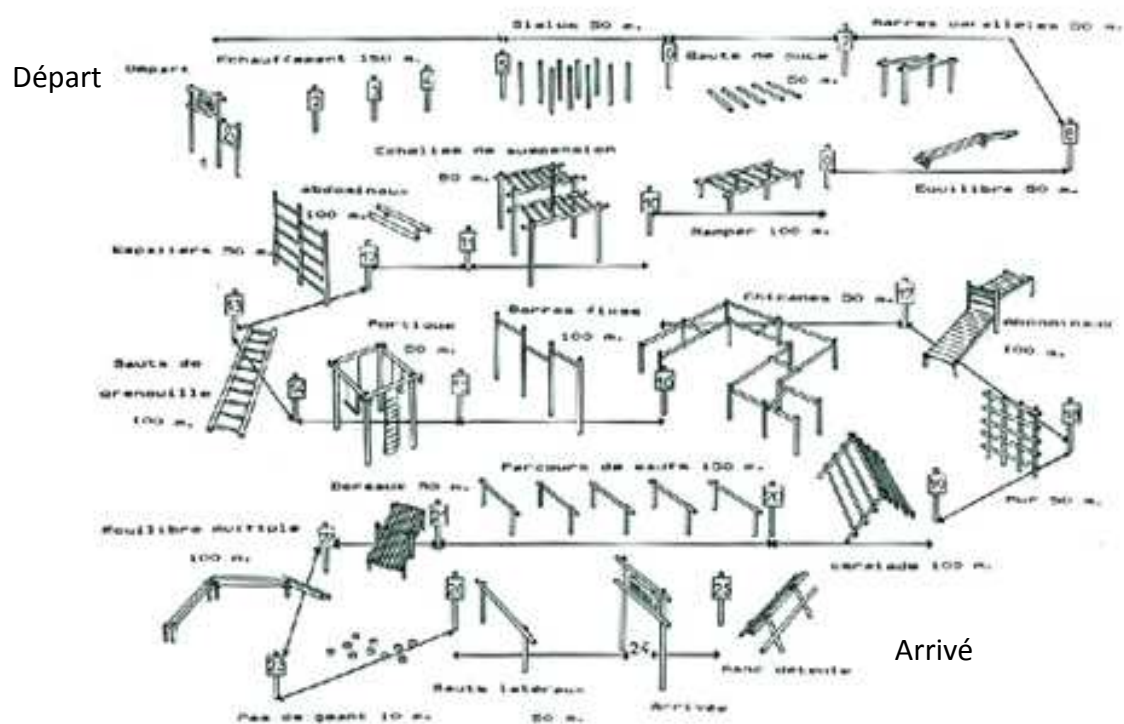


Fig. 53 : plan du parcours santé comprenant 24 étapes
[Source : www.achatsdirects.fr]

Site 1 : Aire de pique nique de Champ Hydreau



Fig. 54 : Aire de pique nique de Champ Hydreau
[Source : Réalisation personnelle]



Fig. 55 : Configuration possible pour le mobilier du parcours santé sur le site de Champ Hydreau
[Source : Réalisation personnelle]

Site 2 : Aire de Pique-Nique



Fig. 56 : Aire de pique nique de Pique-Nique
[Source : Réalisation personnelle]

Site 3 : Aire de pique nique de Chauveteau



Fig. 57 : Aire de pique nique de Chauveteau
[Source : Réalisation personnelle]



V. La communication un outil indispensable

Nous avons constaté lors du diagnostic que la commune avait un réel problème de communication vers l'extérieur. Afin que ces aménagements touristiques aient une réelle influence, il est indispensable qu'elle soit accompagnée de brochure décrivant les circuits et leurs intérêts touristiques. Ces nouveaux sentiers devront être intégrés à la brochure sur les sentiers pédestres des valets du Lay et du Graon.

Mais cette seule brochure n'est pas suffisante pour valoriser le potentiel touristique de la commune. Il serait donc nécessaire que la commune crée elle-même une brochure sur la commune et ses atouts. Cette brochure devra être accessible dans les principaux offices du tourisme comme celui de la Roche sur Yon ou celui des Sables d'Olonne. Enfin il est indispensable que la commune se tourne vers les nouvelles technologies et crée son propre site internet.

CONCLUSION

La commune de Saint Vincent sur Graon possède une réelle richesse patrimoniale à la fois historique et naturelle. Le site le plus propice à la valorisation de ce patrimoine est la retenue d'eau du Graon qui possède sur ses berges d'une grande diversité faunistique et floristique.

La mise en place de circuits de découverte à thème répond à la fois aux attentes des touristes et des habitants de la commune désireux de découvrir leur patrimoine ce qui est en accord avec la forte identité de la commune. La mise en place de ces sentiers va permettre à la commune de se créer aussi une identité touristique ce qui va augmenter son attractivité. La commune ne sera plus alors une « commune dortoir du tourisme », ce changement de statut aura surement des effets bénéfiques sur le développement de l'économie.

La petite taille des sentiers proposés et leurs liens directs aux autres sentiers permettront à chacun de créer ses propres circuits en fonction de ses capacités et de son temps. La présence du parcours santé permet de rompre avec la monotonie qu'aurait provoquée un troisième sentier de découverte sur le même principe de panneaux ou de brochure. De plus il permet de pallier à un manque d'équipements de loisir.

Pour être efficaces ces sentiers devront être bien balisés mais surtout ils devront être entretenus. De plus une campagne de communication est indispensable pour valoriser les atouts touristiques et économiques de la commune.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

BRINGER J.P., TOCHE J.- Pratique de la signalétique d'interprétation.- Carros : Ministère de l'environnement, 1996.- 103 p.- L'atelier technique des espaces naturels.

HUCHON H.- Connaissance de la forêt.- Paris : La maison rustique, 1977.- 164 p.

Rapports

DESREMAUX M.- Valorisation d'une zone inondable par la création d'un espace vert, dans une commune médiévale : Mirepoix (09), en Midi-Pyrénées.- 69 f.

Projet individuel : Ingénieur 1^{ère} année.- Université de Tours : EPU-DA, 2007.

DUBREUIL L.- La Mise en scène de l'Île de Jatte : aménagement d'un sentier d'interprétation.- 105 f.

Projet individuel : Ingénieur 1^{ère} année.- Université de Tours : EPU-DA, 2007.

DUVAL T.- A la découverte du patrimoine naturel et bâti de l'Arpajonnais (Essonne).- 71 f.

Projet individuel : Ingénieur 1^{ère} année.- Université de Tours : EPU-DA, 2007.

GENESTE A.- Elaboration d'un parcours de randonnée à thème sur la commune rurale de Rouvenac (Aude – 11).- 48 f.

Projet individuel : Ingénieur 1^{ère} année.- Université de Tours : EPU-DA, 2007.

HAMELIN M.- L'Evaluation et la valorisation des sentiers de randonnée sur le territoire de la Communauté de Communes Touraine Nord Ouest.- 101 f.

Maîtrise d'ouvrage : DESS 2^{ème} année.- Université de Tours : EPU-DA, 2007.

Autres

Bulletin annuel d'informations municipales

MAIRIE de Saint Vincent sur Graon.- L'Echo du Graon, N°49, février 2008, p.31

Brochure

SIMONNEAU D., PAQUET V.- Sentiers des Vallées du Lay et du Graon.- Mareuil sur Lay :
SIVOM des Vallées du Lay et du Graon.

PLU de Saint Vincent sur Graon

WEBOGRAPHIE

<http://eau-potable.vendee.fr>

<http://observatoire-eau.vendee.fr>

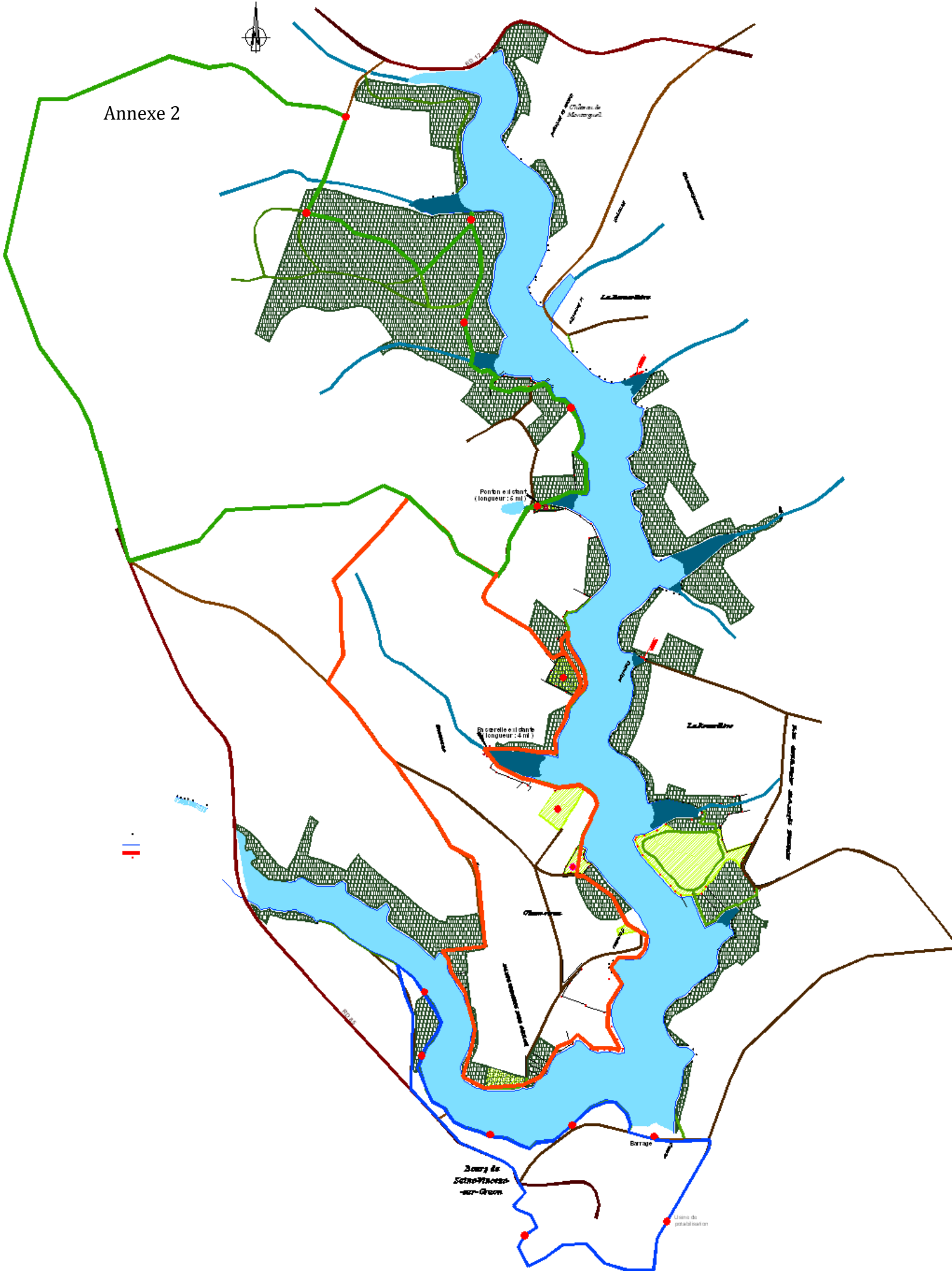
www.acahatsdirects.fr/collectivité

www.envolvis.com/parcours_parcours_sante

www.vendeeeau.com

www.vendee.pref.gouv.fr

Annexe 2





Ecole Polytechnique Universitaire
Département Génie de l'Aménagement
35 allée Ferdinand de Lesseps
BP 30553
37205 TOURS cedex 3

Tuteur : SERANO José

DESNOUES Coralie
Stage DA3
2007-2008

Le tourisme sur la commune de Saint Vincent sur Graon est en croissance depuis une dizaine d'années. Cependant les touristes pratiquent plus un tourisme balnéaire et de visite des sites connus qu'un tourisme de découverte du patrimoine de la commune qui est pourtant important à la fois au niveau historique et naturel.

Il est donc nécessaire de créer une réelle identité touristique à la commune à travers deux sentiers de découverte sur le thème de l'eau et de la nature et un parcours santé. Ces différents sentiers correspondent à la fois aux attentes des nouveaux touristes « de campagne » et à celles des habitants de la commune.

Ce nouveau tourisme pourra de plus avoir un impact favorable sur l'économie de la commune mais pour cela il faut associer aux aménagements un politique de communication.

Mots clés

- Saint Vincent sur Graon, Communauté de communes du Pays Moutierrois, Vendée (85), Pays de la Loire
- Sentier de découverte, Eau, Forêt, Parcours santé, Sentier d'interprétation, Patrimoine naturel et historique, Tourisme, Barrage, Retenue d'eau, Randonnée,